

PIÈCES DÉTACHÉES  
OCCASION  
TOUTES MARQUES  
FRANÇAISES  
ET ÉTRANGÈRES

**ACHATS**  
OCCASIONS . VENTES

**orléans sud auto**

B.P. 2 - Route d'Orléans  
45640 SANDILLON  
Tél. 38 41 01 27

 RN 20  
45400 CERCOTTES  
Tél. 38.75.30.14

*Nous tenons à remercier les fidèles amis annonceurs qui, par leur participation, ont permis la réalisation de ce bulletin pour l'information des habitants de notre Commune. Faites-leur confiance pour vos achats et services.*

**CARREFOUR**



*Avec cette simple carte,  
vous pouvez payer  
tous vos achats  
(au comptant ou à crédit)*



Demandez votre carte PASS  
au stand PASS du magasin

Route de Paris - RN 20

Ouvert tous les jours  
sauf le dimanche  
de 9 h à 22 h  
le samedi de 9 h à 20 h



**Ets GASSELIN international**

Concessionnaire WESTFALIA - PILOTE  
CAMPING-CAR - Accessoires  
579 RN 20 - 45400 SARAN - Tél. 38.73.32.80

**CHARVET**

**COMBUSTIBLES  
INSTALLATION  
ET ENTRETIEN  
DE CHAUFFAGE**

R.N. 20 - 45400 CERCOTTES  
Tél. 38 75 31 18

*Auberge de la Forêt*

**Restaurant - Bar - Hôtel**  
Plats cuisinés à emporter  
☎ 38 75 41 11 à CERCOTTES  
Menus à 58,50 F - 96 F - 156 F - 190 F et Carte  
(Fermé Mardi soir et Mercredi)



**Mobil**  
Avancez avec nous. sarl HATTON  
CERCOTTES

Vidange et entretien votre voiture  
L'huile des moteurs qui gagnent  
☎ 38.75.41.01 RN 20 Cercottes

**GARAGE DE LA FORÊT**  
Mécanique - Tôlerie - Peinture

**voitures  
D'OCCASION**

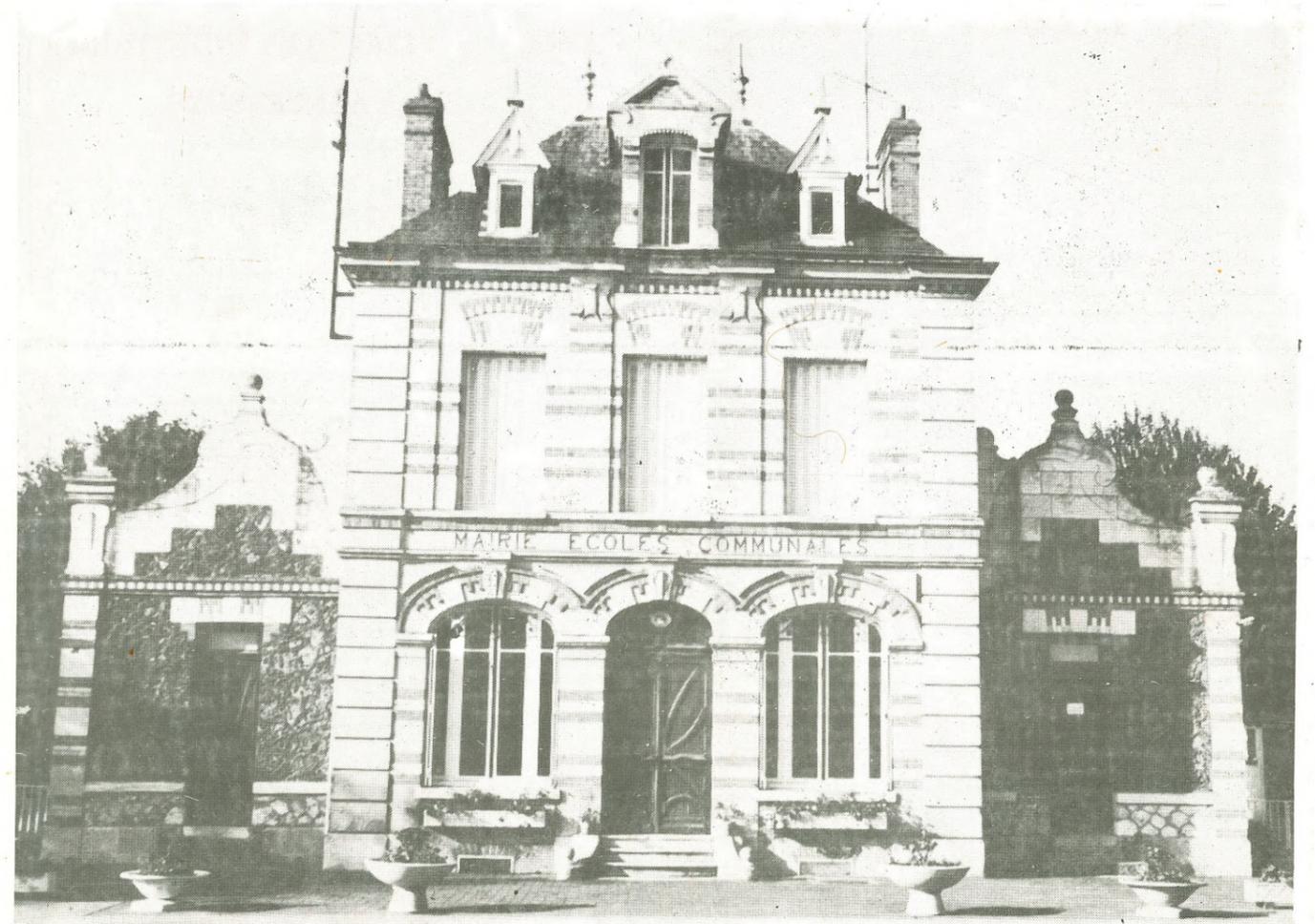
en permanence 100 à 200 véhicules

RN 20 Cercottes 45550 FLEURY-LES-AUBRAIS  
(entre Cercottes et Chevilly) 38.75.31.22



# Bulletin Municipal de CERCOTTES

**1988**



**N° 5**

carrosserie industrielle



**pinsard & fauchaux**

- Siège, ateliers :  
754 rue de la Montjoie  
45400 Saran

- Service après-vente :  
Z.I. de Cercottes

Tél. 38.73.55.50



Création, construction  
de carrosseries neuves  
Sellerie - Bâches  
Bennes DECAUVILLE  
Grues DECAUVILLE EFFER  
Hayons élévateurs PEUGEOT



Mise en conformité  
Visites quadriennales  
Dégazage, jaugeage  
de tous types de citernes  
Distribution mesurée

Réparation tous métaux et polyester - Entretien - Sablage - Peinture de tous matériels

**CAISSE D'ÉPARGNE D'ORLÉANS**



Agence centrale 3, rue d'Escures ORLÉANS - Tél. 38.62.52.36

**A VOTRE SERVICE :**

- A ARTENAY : 5, Grande Rue Tél. 38.80.00.86
- A CHEVILLY : 116, rue de Paris Tél. 38.80.12.33

**TAXIS - AMBULANCES**

- SERVICES RÉGULIERS -  
EXCURSIONS

**Jacques PITOU**

98, rue de la Folie - INGRÉ  
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE ☎ 38 88 09 20

**ORLÉANS VÉHICULES INDUSTRIELS**

**Serge AGNEESSENS**

Concessionnaire

Route RN 20 - CERCOTTES  
45400 Fleury-les-Aubrais - ☎ 38.75.34.44

**IVECO**



VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

*Les Jardins  
d'Alphonse*

GALERIE MARCHANDE CARREFOUR  
2601, Route Nationale 20 - 45400 SARAN - ☎ 38 73 22 97

**MORIN JEAN  
PEINTURE**

Stores et volets roulants **TÉL. 38.80.12.38**  
Ravalement - Sablage - Vitrage isolant  
Revêtement sol et mur  
**2, rue des Vanneaux 45520 CHEVILLY**

## Le Mot du Maire

L'année qui vient de s'écouler laissera dans nos esprits, bien des souvenirs. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, malgré de nombreuses interventions auprès des autorités compétentes, notre gare SNCF est fermée au public, des pictogrammes fonctionnent à la barrière, pour le passage piétons ; je recommande à chacun et chacune d'entre vous, l'extrême prudence.

Les travaux entrepris sur plusieurs budgets sont terminés, le goudronnage des trottoirs de la Gibelotterie, le bâtiment communal, le terrain de sport ouverts au public depuis le printemps. D'autres travaux ont été réalisés : réfection totale de l'éclairage de l'Église, le crépi et la peinture côté ouest de la classe maternelle.

Le budget supplémentaire nous a permis de réaliser le suvitrage des fenêtres côté ouest des deux classes en dur, et la réalisation du carrefour d'entrée de notre zone d'activités.

L'Etat a financé le tapis bitumeux dans la traversée du bourg.

Les investissements 88 seront décidés, sur proposition de la Commission des Finances, au budget en mars prochain.

Une nouvelle entreprise, à qui nous souhaitons la bienvenue s'est installée récemment, au nord de l'agglomération avec 14 salariés.

Je remercie la Commission d'Information, pour la rédaction de ce Bulletin et les dirigeants des sociétés locales qui se dévouent pour qu'il fasse bon vivre à CERCOTTES.

Ce Bulletin a été rédigé pour vous, j'espère qu'il vous aidera dans votre vie quotidienne.

Je souhaite, en ce début d'année, à chaque CERCOTTOISE et CERCOTTOIS, tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

Le Maire, Philippe SAVOURÉ-LEJEUNE

### "Cercottes"

par l'Abbé Patron

- Extrait des "Recherches historiques sur l'Orléanais",  
éditeur Gatineau, Rue Royale
- 1870
- Salle des Thèses (Orléans)

CERCOTTES s'écrivait "SERCOTTES" au 17<sup>e</sup> siècle. Ce nom vient de *Sarcutum, Sartulum* : forêt défrichée (Ducange).

CERCOTTES est situé sur la lisière de la forêt d'Orléans sur la Retrève, rivière desséchée en été, à 11 km d'Artenay et 9 d'Orléans, près de l'ancienne voie romaine de Chartres à Orléans et sur le chemin de fer d'Orléans à Paris. Son territoire, composé de 2.350 hectares, produit des bois et des céréales.

Ce village a conservé le souvenir des brigands qui, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ont répandu la terreur et exercé leurs ravages dans la contrée et spécialement dans les fermes isolées. On les appelait "chauffeurs" parce qu'ils brûlaient les pieds des personnes qui refusaient de leur donner de l'argent. On les appelait aussi brigands d'Orgères, lieu qui avait fourni un grand nombre de ces cruels voleurs.

En 1793, M. Lambert, curé de Cercottes, et M. le curé de Gidy, son frère, furent conduits à Paris et mis à mort par le tribunal révolutionnaire.

A la Chaise, sur la route de Paris, on voit encore les ruines d'un château-fort entouré de larges fossés.

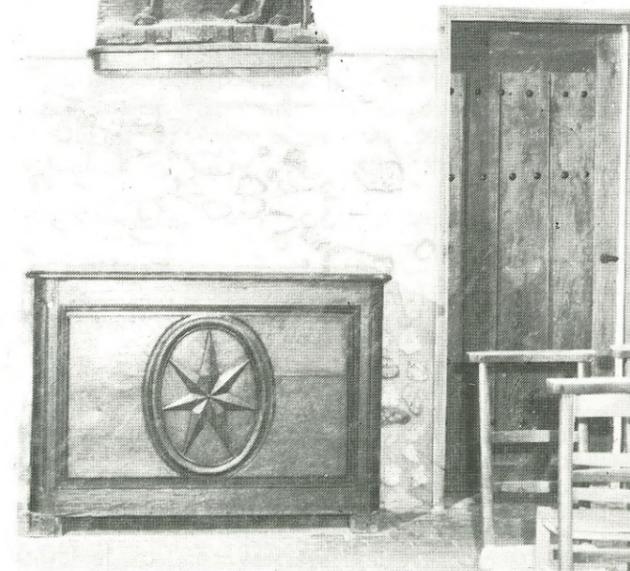
#### STATISTIQUE

Au 18<sup>e</sup> siècle, la cure possédait un revenu de 300 livres. L'archidiacre de Beauce avait le droit de présenter le curé, et l'évêque le droit de le nommer. Le seigneur justicier du pays était le Duc d'Orléans. Cette paroisse comptait alors 300 habitants.

En 1869 on compte 437 habitants dans le bourg, dans le Vieux Cercottes et dans quelques fermes (Poste de Chevilly).

Les paroisses limitrophes sont Chevilly, Chanteau, Fleury, Saint-Lyé, Saran.

L'église fut reconstruite en 1850 avec trois nefs sous le vocable de Saint-Martin et Saint-Sébastien. Elle a 27 m de longueur sur 12 m de largeur et peut contenir 400 personnes. Le presbytère et les écoles sont près de l'église. Le cimetière a 100 m. Le presbytère appartient à la "Fabrique".



L'école est dirigée par l'instituteur. L'église possède des reliques de saint Victor et de saint Sébastien. Les confréries du Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de Saint-Sébastien existent à Cercottes (1870).

NOTE - "Fabrique" : Conseil économique composé de personnes élues par les paroissiens de "bonne vie et mœurs", pour 1 ou 3 ans afin de gérer les "choses" laïques de la commune ; ex. le luminaire de l'église (à cette époque cela revenait très cher).

Mutuelles Régionales Assurances



**L'ORLÉANAISE  
LA NANTAISE  
ET LANGEVINE  
REUNIES**

ASSURANCES **Michel LEPETIT**  
4, Grande Rue 45410 ARTENAY  
Tél. 38.80.00.33

Etablissements



**LUBIN Dominique**  
109, rue de Creuzy - LA CROIX-BRIQUET  
45520 CHEVILLY

combles  
isolation  
placoplâtre  
rénovations  
électricité - menuiseries

Tél. 38 80 16 73



Serrurerie

Charpentes métalliques

**Ets PETAT & Fils**

45470 LOURY - tél. 38.65.50.41



Agence de **FLEURY BANNIER**  
336, faubourg Bannier  
Tél. : 38.88.67.21

**CA CRÉDIT AGRICOLE**  
Le bon sens en action

## Sociétés locales

### CERCOTTES-DÉTENTE

Toujours dynamique, le club "Cercottes-Détente" (Gymnastique Volontaire) fonctionne le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 salle polyvalente. Animés par une monitrice de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire, les cours se déroulent dans une ambiance amicale et détendue.

Les personnes intéressées seront toujours les bienvenues.

#### Composition du bureau :

Présidente : Mme THENAULT  
Trésorière : Mme AUBRY  
Secrétaire : Mme NERET

### COMITÉ DES FÊTES

#### Composition du bureau :

Président : M. THENAULT  
Vice-Président : M. DALIBARD  
Secrétaire : Mme Monique LATOUCHE  
Trésorière : Mme Micheline DALIBARD  
Trésorière-adjointe : Mme Mireille COME

### CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE

#### Composition du bureau :

Président d'honneur : M. Maurice DUBOIS  
Président : M. Georges THENAULT  
Vice-Président : M. Bernard MATHIEU  
Secrétaire : Mme Odette DUGENEST  
Trésorier : M. Fernand BEAUVALLET  
Trésorier-adjoint : M. André BILLEREAU

Membres du bureau : M. Kléber SEVESTRE, Mme Henriette BUISSON et M. Yvan LITROP.

Les membres du Club du 3<sup>e</sup> Age se réunissent chaque mercredi à partir de 14 heures dans la salle polyvalente.

### CLUB DE PING-PONG

Il est en cours de création. Séances d'entraînement, chaque Vendredi à 20 h, salle polyvalente.

Contacteur : LAVARENNE David, JOURDAN J.Philippe, MILLET Alain.

## Service de soins infirmiers à domicile aux personnes âgées

### Cantons d'Artenay - Meung-sur-Loire - Patay

L'association d'aide à domicile en milieu rural assure sur prescription médicale, aux personnes âgées malades ou dépendantes de plus de 60 ans, ou aux personnes de moins de 60 ans invalides ou gravement malades, les soins infirmiers et d'hygiène générale, les concours nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux pour retarder l'hospitalisation ou accélérer le retour au domicile.

Personne à contacter : M. PREVOTEAU, 4 rue du Trianon  
45310 PATAY - Tél. 38 75 72 50

## Commerçants, artisans et entreprises de Cercottes

- M. AGNESSENS : Garage Iveco
- AIRHYDRO : Piscines, abris de jardins
- M. BAUDEAU : Orléans Sud Auto, Pièces détachées
- M. BIENVENU : Garage de la Forêt
- M. BOUCHER : Transports
- CHARVET : Combustibles, installation et entretien chauffage, messagerie
- DALIBARD : Electricien
- DUMERY : Garage Renault
- Entr. INDUSTRIELLE : Ciment, béton, lignes électriques
- M. FOUCRET : Central Fleurs
- M. HATTON : Station-service Mobil
- M. HUSSON : Poissonnier
- M. LAURENT : Taxi
- M. LEMOULT : Carrosserie
- M. PAYAN : Véhicules d'occasion
- PINSARD et FAUCHEUX : Carrosserie industrielle
- M. REISER : Station-service Shell
- MM. ROUSSEL Jean et Alban : Auberge de la Forêt
- M. TOUCHARD : Vente de véhicules utilitaires
- M. VILHIES : Orléans Nord-Auto Garage

## Transports vers le Centre Commercial "Carrefour"

Rappelons qu'un car est mis à la disposition de toutes les personnes intéressées, pour se rendre au Centre Commercial :

- Départ de la Mairie chaque Vendredi à 9 h 30,
- Retour à 11 h 30.

Il est gratuit pour toutes les personnes du 3<sup>e</sup> âge et une somme de 5 F est demandée aux autres personnes.

## La brigade territoriale de Gendarmerie

à vu, ce 1<sup>er</sup> juillet 1987, le départ du Gendarme JALLAGEAS pour celle de Saint-Yrieix (16). Ce militaire a été remplacé par le Gendarme HAEGEL, en provenance de l'Ecole de Sous-Officiers de Gendarmerie à CHATELLERAULT (86).

Tout en continuant l'action menée sur la sécurité des enfants, le service de la Gendarmerie, pour l'année 1988, sera particulièrement destiné à la protection des personnes âgées.

Dans ce centre, il serait souhaitable de prendre quelques précautions, tant par ces personnes que par leurs voisins immédiats :

- Avant d'ouvrir votre porte, s'assurer que vous connaissez votre interlocuteur,
- Interdire l'accès de votre habitation à toute personne inconnue,
- Relever tous renseignements susceptibles de servir à une enquête (personne : tenue vestimentaire, ... véhicule : couleur, marque, immatriculation, ...).

Au cours de leurs différents services, les gendarmes vous rendront visite, et

**EN CAS D'URGENCE N'HÉSITEZ PAS, APPELEZ LA GENDARMERIE 38 75 41 05**

## Le Mot du Maire

L'année qui vient de s'écouler laissera dans nos esprits, bien des souvenirs. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, malgré de nombreuses interventions auprès des autorités compétentes, notre gare SNCF est fermée au public, des pictogrammes fonctionnent à la barrière, pour le passage piétons ; je recommande à chacun et chacune d'entre vous, l'extrême prudence.

Les travaux entrepris sur plusieurs budgets sont terminés, le goudronnage des trottoirs de la Gibelotterie, le bâtiment communal, le terrain de sport ouverts au public depuis le printemps. D'autres travaux ont été réalisés : réfection totale de l'éclairage de l'Eglise, le crépi et la peinture côté ouest de la classe maternelle.

Le budget supplémentaire nous a permis de réaliser le suvitrage des fenêtres côté ouest des deux classes en dur, et la réalisation du carrefour d'entrée de notre zone d'activités.

L'Etat a financé le tapis bitumeux dans la traversée du bourg.

Les investissements 88 seront décidés, sur proposition de la Commission des Finances, au budget en mars prochain.

Une nouvelle entreprise, à qui nous souhaitons la bienvenue s'est installée récemment, au nord de l'agglomération avec 14 salariés.

Je remercie la Commission d'Information, pour la rédaction de ce Bulletin et les dirigeants des sociétés locales qui se dévouent pour qu'il fasse bon vivre à CERCOTTES.

Ce Bulletin a été rédigé pour vous, j'espère qu'il vous aidera dans votre vie quotidienne.

Je souhaite, en ce début d'année, à chaque CERCOTTOISE et CERCOTTOIS, tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

Le Maire, Philippe SAVOURÉ-LEJEUNE

## "Cercottes"

par l'Abbé Patron

- Extrait des "Recherches historiques sur l'Orléanais", éditeur Gatineau, Rue Royale
- 1870
- Salle des Thèses (Orléans)

CERCOTTES s'écrivait "SERCOTTES" au 17<sup>e</sup> siècle. Ce nom vient de **Sarcutum, Sartulum** : forêt défrichée (Ducange).

CERCOTTES est situé sur la lisière de la forêt d'Orléans sur la Retrève, rivière desséchée en été, à 11 km d'Artenay et 9 d'Orléans, près de l'ancienne voie romaine de Chartres à Orléans et sur le chemin de fer d'Orléans à Paris. Son territoire, composé de 2.350 hectares, produit des bois et des céréales.

Ce village a conservé le souvenir des brigands qui, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ont répandu la terreur et exercé leurs ravages dans la contrée et spécialement dans les fermes isolées. On les appelait "chauffeurs" parce qu'ils brûlaient les pieds des personnes qui refusaient de leur donner de l'argent. On les appelait aussi brigands d'Orjères, lieu qui avait fourni un grand nombre de ces cruels voleurs.

En 1793, M. Lambert, curé de Cercottes, et M. le curé de Gidy, son frère, furent conduits à Paris et mis à mort par le tribunal révolutionnaire.

A la Chaise, sur la route de Paris, on voit encore les ruines d'un château-fort entouré de larges fossés.

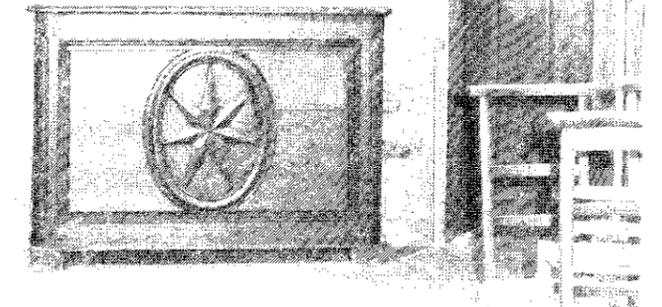
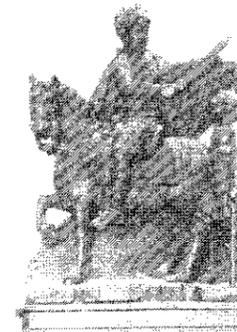
### STATISTIQUE

Au 18<sup>e</sup> siècle, le curé possédait un revenu de 300 livres. L'archidiacre de Beauce avait le droit de présenter le curé, et l'évêque le droit de le nommer. Le seigneur justicier du pays était le Duc d'Orléans. Cette paroisse comptait alors 300 habitants.

En 1869 on compte 437 habitants dans le bourg, dans le Vieux Cercottes et dans quelques fermes (Poste de Chevilly).

Les paroisses limitrophes sont Chevilly, Chanteau, Fleury, Saint-Lyé, Saran.

L'église fut reconstruite en 1850 avec trois nefs sous le vocable de Saint-Martin et Saint-Sébastien. Elle a 27 m de longueur sur 12 m de largeur et peut contenir 400 personnes. Le presbytère et les écoles sont près de l'église. Le cimetière à 100 m. Le presbytère appartient à la "Fabrique".



L'école est dirigée par l'instituteur. L'église possède des reliques de saint Victor et de saint Sébastien. Les confréries du Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de Saint-Sébastien existent à Cercottes (1870).

NOTE - "Fabrique" : Conseil économique composé de personnes élues par les paroissiens de "bonne vie et mœurs", pour 1 ou 3 ans afin de gérer les "choses" laïques de la commune ; ex. le luminaire de l'église (à cette époque cela revenait très cher).

## "Ça s'est passé à Cercottes en 87"

◆ **le 9 janvier - ECHANGE DE VŒUX.** C'est le vendredi 9 janvier 1987 que M. SAVOURÉ-LEJEUNE, Maire de Cercottes, avait convié dans la Salle Polyvalente, à l'occasion des vœux, le personnel communal, les entrepreneurs, les Services Publics, en présence de M. CARDONA, Conseiller Général, du Conseil Municipal et des Maires des communes voisines.

◆ **le 10 janvier - GALETTE INTER-SOCIÉTÉS.** Comme à l'accoutumée, un grand nombre de personnes se sont réunies pour tirer les Rois. Cette soirée était organisée par "Cercottes-Détente" (Gym) avec la participation du Club du 3<sup>e</sup> Age, du Comité des Fêtes, de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et de l'A.S.M.C. (Tennis).



Echange de vœux.

## Sociétés locales

### CERCOTTES-DÉTENTE

Toujours dynamique, le club "Cercottes-Détente" (Gymnastique Volontaire) fonctionne le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 salle polyvalente. Animés par une monitrice de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire, les cours se déroulent dans une ambiance amicale et détendue.

Les personnes intéressées seront toujours les bienvenues.

#### Composition du bureau :

Présidente : Mme THENAULT  
Trésorière : Mme AUBRY  
Secrétaire : Mme NERET

### COMITÉ DES FÊTES

#### Composition du bureau :

Président : M. THENAULT  
Vice-Président : M. DALIBARD  
Secrétaire : Mme Monique LATOUCHE  
Trésorière : Mme Micheline DALIBARD  
Trésorière-adjointe : Mme Mireille COME

### CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE

#### Composition du bureau :

Président d'honneur : M. Maurice DUBOIS  
Président : M. Georges THENAULT  
Vice-Président : M. Bernard MATHIEU  
Secrétaire : Mme Odette DUGENEST  
Trésorier : M. Fernand BEAUVALLET  
Trésorier-adjoint : M. André BILLEREAU

Membres du bureau : M. Kléber SEVESTRE, Mme Henriette BUISSON et M. Yvan LITROP.

Les membres du Club du 3<sup>e</sup> Age se réunissent chaque mercredi à partir de 14 heures dans la salle polyvalente.

### CLUB DE PING-PONG

Il est en cours de création. Séances d'entraînement, chaque Vendredi à 20 h, salle polyvalente.

Contact : LAVARENNE David, JOURDAN J.Philippe, MILLET Alain.

## Service de soins infirmiers à domicile aux personnes âgées

### Cantons d'Artenay - Meung-sur-Loire - Patay

L'association d'aide à domicile en milieu rural assure sur prescription médicale, aux personnes âgées malades ou dépendantes de plus de 60 ans, ou aux personnes de moins de 60 ans invalides ou gravement malades, les soins infirmiers et d'hygiène générale, les concours nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux pour retarder l'hospitalisation ou accélérer le retour au domicile.

Personne à contacter : M. PREVOTEAU, 4 rue du Trianon  
45310 PATAY - Tél. 38 75 72 50

## "Ça s'est passé à Cercottes en 87"

◆ **le 9 janvier - ECHANGE DE VŒUX.** C'est le vendredi 9 janvier 1987 que M. SAVOURE-LEJEUNE, Maire de Cercottes, avait convié dans la Salle Polyvalente, à l'occasion des vœux, le personnel communal, les entrepreneurs, les Services Publics, en présence de M. CARDONA, Conseiller Général, du Conseil Municipal et des Maires des communes voisines.

◆ **le 10 janvier - GALETTE INTER-SOCIÉTÉS.** Comme à l'accoutumée, un grand nombre de personnes se sont réunies pour tirer les Rois. Cette soirée était organisée par "Cercottes-Détente" (Gym) avec la participation du Club du 3<sup>e</sup> Age, du Comité des Fêtes, de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et de l'A.S.M.C. (Tennis).



Echange de vœux.

## Commerçants, artisans et entreprises de Cercottes

- M. AGNESSENS : Garage Iveco
- AIRHYDRO : Piscines, abris de jardins
- M. BAUDEAU : Orléans Sud Auto, Pièces détachées
- M. BIENVENU : Garage de la Forêt
- M. BOUCHER : Transports
- CHARVET : Combustibles, installation et entretien chauffage, messagerie
- DALIBARD : Electricien
- DUMERY : Garage Renault
- Entr. INDUSTRIELLE : Ciment, béton, lignes électriques
- M. FOUCRET : Central Fleurs
- M. HATTON : Station-service Mobil
- M. HUSSON : Poissonnier
- M. LAURENT : Taxi
- M. LEMOULT : Carrosserie
- M. PAYAN : Véhicules d'occasion
- PINSARD et FAUCHEUX : Carrosserie industrielle
- M. REISER : Station-service Shell
- MM. ROUSSEL Jean et Alban : Auberge de la Forêt
- M. TOUCHARD : Vente de véhicules utilitaires
- M. VILHIES : Orléans Nord-Auto Garage

## Transports vers le Centre Commercial "Carrefour"

Rappelons qu'un car est mis à la disposition de toutes les personnes intéressées, pour se rendre au Centre Commercial :  
- Départ de la Mairie chaque Vendredi à 9 h 30, Retour à 11 h 30.

Il est gratuit pour toutes les personnes du 3<sup>e</sup> âge et une somme de 5 F est demandée aux autres personnes.

## La brigade territoriale de Gendarmerie

a vu, ce 1<sup>er</sup> juillet 1987, le départ du Gendarme JALLAGEAS pour celle de Saint-Yrieix (16). Ce militaire a été remplacé par le Gendarme HAEGELI, en provenance de l'Ecole de Sous-Officiers de Gendarmerie à CHATELLERAULT (86).

Tout en continuant l'action menée sur la sécurité des enfants, le service de la Gendarmerie, pour l'année 1988, sera particulièrement destiné à la protection des personnes âgées.

Dans ce centre, il serait souhaitable de prendre quelques précautions, tant par ces personnes que par leurs voisins immédiats :

- Avant d'ouvrir votre porte, s'assurer que vous connaissez votre interlocuteur,
- Interdire l'accès de votre habitation à toute personne inconnue,
- Relever tous renseignements susceptibles de servir à une enquête (personne : tenue vestimentaire, véhicule : couleur, marque, immatriculation, ...).

Au cours de leurs différents services, les gendarmes vous rendront visite, et

**EN CAS D'URGENCE N'HÉSITEZ PAS, APPELEZ LA GENDARMERIE 38 75 41 05**

## ★ ☆ ★ Calendrier des Fêtes ★ ☆ ★

- 9 janvier** Galette inter-sociétés
- 24 janvier** Repas offert par la commune aux Anciens
- 6 février** Soirée Choucroute organisée par le Comité des Fêtes
- 21 février** Après-midi Loto organisé par le Comité des Fêtes
- 5 mars** Concours de Belote organisé par le Club des Anciens
- 18 mars** Cinéma
- 16 avril** Concours de Belote organisé par le Comité des Fêtes
- 1<sup>er</sup> mai** Marche du Muguet organisée par le Comité des Fêtes
- 8 mai** Fête de la Victoire
- 29 mai** Méchoui des Pompiers
- 12 juin** Concour de Pêche organisé par le Comité des Fêtes
- 18 juin** Feux de la Saint-Jean
- 19 juin** Fête patronale et exposition-vente du Club des Anciens
- 26 juin** Journée tennis
- 13 juillet** Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal
- 14 juillet** Fête Nationale
- 11 septembre** Journée Tennis
- 16 octobre** Repas du Club du 3<sup>e</sup> Age
- 11 novembre** Fête de l'Armistice
- 19 novembre** Soirée Cercottes détente
- 27 novembre** Loto organisé par le Comité des Fêtes
- 4 décembre** Repas de la Sainte-Barbe des Pompiers

## Villages fleuris

Comme chaque année, plusieurs concitoyens ont eu à cœur de fleurir leur maison. Qu'ils en soient remerciés.

Le Jury départemental est passé à CERCOTTES le 16 juillet à 8 h 15.

- M. CAILLARD Georges - Rue des Sorbiers
- M. PENAGER Raphaël - Route Nationale
- M. ROUSSEAU Henri - Rue des Sorbiers
- M. COURSIMON Clodomir - Route Nationale
- M. LEVEAU - Rue des Sorbiers

s'étaient inscrits cette année.

## Etat-Civil

### AVIS DE NAISSANCES

- DIAKITE Alfa 4 mai à Orléans
- SAVOURE-LEJEUNE Aline, Huguette, Jacqueline 5 mai à Orléans
- ROUSSELLE Yves, Pierre, James le 14 mai à Orléans
- BASTIEN Cédric, Alain, André 20 juin à Orléans
- CARO Alexis, Henry, Robert 2 juillet à Orléans
- PLANES Noémie 6 juillet à Orléans
- NEVEU Jérémy, Morgan, Anthony 16 juillet à Orléans
- LE GALL Claire, Pascale 23 juillet à Orléans
- LAFORET Pauline, Agathe 2 septembre à St-Jean-de-Braye
- LE SAINT Pierre 15 septembre à Blois
- METAYER Jennifer, Sandrine, Christiane 19 septembre à Orléans

### AVIS DE DÉCÈS

- PERDEREAU Louis, Marie, Roger 5 mars à l'Épinette
- DAHURON Norbert, Jean 29 mars, 69 route Nationale
- ROSIER Veuve MONNERIE Madeleine 9 avril à Orléans
- GARCIA José 1<sup>er</sup> mai à Orléans
- STEFANUS Veuve LAPAN Eudoxia 18 mai, 25 route Nationale
- GREARD Veuve LEGROS Thérèse, Céline 19 juillet, 201, rue du Chêne Brûlé
- LEFIEVRE Léa, Rosine 5 juillet
- PICAULT Veuve ARNAUD 13 septembre, 26 route Nationale
- JACQUEMONT Bernard 20 novembre à Cercottes
- ARILIA Modesto 1<sup>er</sup> décembre à Orléans

### MARIAGES

Aucun mariage en 1987.

## Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en Mairie toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre, où les personnes intéressées doivent se présenter à cet effet munies de toutes pièces justificatives utiles.

Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté ne peut se présenter elle-même à la Mairie, peut adresser sa demande par correspondance sous pli recommandé, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

### CONDITIONS A REMPLIR POUR ÊTRE ÉLECTEUR

- être de nationalité française
- être majeur (avoir 18 ans avant le dernier jour de février)
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale

### EN OUTRE, POUR ÊTRE INSCRIT DANS SA COMMUNE

il faut soit :

- y posséder son domicile tel qu'il est déterminé par le Code Civil
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février
- y être inscrit pour la 5<sup>e</sup> fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune.
- y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

**Nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales** sous peine d'emprisonnement de 1 mois à 1 an et d'une amende de 360 à 3.600 francs.

### PIÈCES A FOURNIR A L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION :

- livret de famille
- carte d'identité
- passeport
- décret de naturalisation, etc...

**AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE.**

## La gare

### HORAIRES -

Départ Cercottes		Arrivée Orléans	
Samedi et dimanche	7 h 10	Samedi et dimanche	7 h 21
Tous les jours	7 h 28	Tous les jours	7 h 39
(sauf sam. et dim.)	8 h 22	(sauf sam. et dim.)	8 h 34
	13 h 47		13 h 59

Départ Orléans		Arrivée Cercottes	
Dimanche et fêtes	6 h 25	Dimanche et fêtes	6 h 37
Jours de semaine	7 h 40	Jours de semaine	7 h 52
	11 h 23		11 h 34
	18 h 03		18 h 16
	19 h 43		19 h 55

La gare de Cercottes étant fermée au service commercial, la vente des billets est assurée dans les trains.

## Tarifs de location, Salle Polyvalente

Cette année, il y a eu une cinquantaine de locations.

### Personnes ou sociétés hors commune :

de 10 h à 6 h	740 F, salle seule - 875 F, salle + cuisine
de 14 h à 6 h	680 F, salle seule - 815 F, salle + cuisine
	cuisine : 135 francs

### Particuliers habitant Cercottes :

de 10 h à 6 h	320 F, salle seule - 455 F, salle + cuisine
de 14 h à 6 h	210 F, salle seule - 340 F, salle + cuisine
	auxquels s'ajoutent 95 F de chauffage du 15.11 au 15.03.1988
de 10 h à 6 h	415 F, salle = chauffage sans cuisine
de 14 h à 6 h	305 F, salle sans chauffage sans cuisine

### Société de Cercottes : GRATUITÉ

En cas de réservation de la salle et de non utilisation, un dédit de 300 francs sera demandé.

Le chèque de caution est porté à 1.000 francs et sera restitué s'il n'y a aucune dégradation du matériel et des locaux. Par contre, les dégâts seront facturés à la valeur des objets au moment des dégâts.

Un prêt de tables et de chaises est réservé aux habitants de la Commune.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie - tél. 38.75.41.06, ou chez M. GALOPIN Robert - tél. 38.75.41.67.

## Association Sportive Municipale

Président et Vice-Président : MM. CATEL et FANON  
Trésorier et Trés.-Adj. : Mmes VILLENEUVE et GUILLEMIN  
Secrétaire et Secr.-Adj. : M. CONNIN et Mlle GRASSIN

Au cours de la saison 1986-1987, la section tennis comptait, 61 adhérents, dont 1 joueur classé. Pour la saison 87-88, il y a 2 joueurs classés. Le bureau ne peut que se réjouir de cette progression, et espère bien voir le nombre de joueurs classés augmenter rapidement.

Nos joueurs ont été invité à participer à divers tournois. Par ailleurs, nous avons engagé en championnat UFOLEP, trois équipes masculines, et deux équipes féminines et 2 équipes juniors. Nos joueurs ont toujours participé à ces rencontres en faisant preuve d'un bon esprit sportif et les résultats d'ensemble ont permis à M. CONNIN, responsable de la compétition UFOLEP, au sein du Club, de remettre 6 fanions aux capitaines des équipes premières Hommes, Dames et Jeunes. Toute personne désirant renforcer nos équipes, sera la bienvenue.

Une initiation tennis a été assurée par des joueurs bénévoles, aux mois de mai et juin, que toutes ces personnes soient ici sincèrement remerciées. Nous envisageons de poursuivre cette initiation en 1988 et si possible, pendant un temps plus long, en particulier, au niveau des jeunes. L'avenir du Club en dépend. Un appel est donc lancé auprès des volontaires (il n'est pas nécessaire d'être champion).



A signaler aux nouveaux adhérents et aux retardataires que les cartes pour la saison 87-88 seront délivrées par M. FANON :  
- Carte jeunes : 90 francs - Carte adultes : 180 francs  
y compris licence et assurance F.F.T.

Chaque membre du Club, peut jouer avec un ou des invité(s) (cf. règlement caution clef 50 F).

Il est demandé à chaque famille de remettre TROIS enveloppes timbrées, au moment de l'inscription.

Un grand merci à tous ceux qui accepteront de sacrifier un peu de temps libre, pour le Club.

BON TENNIS A TOUS

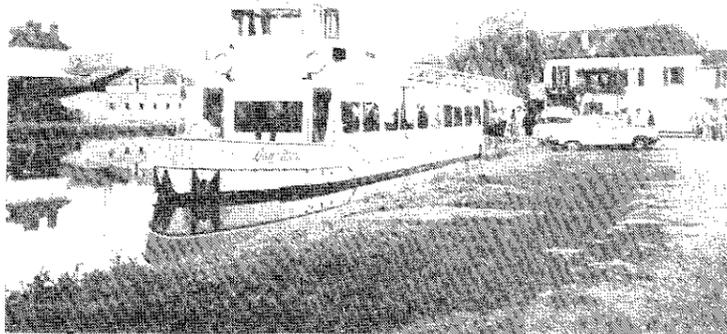
## Adresses utiles

- MAIRIE - RN 20 - ..... 38.75.41.06  
Ouverture du lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Bureau fermé le mercredi après-midi.  
Secrétariat : Madame REBEYROLLE, Secrétaire, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives (constitution de dossiers par exemple).
- GENDARMERIE - RN 20 - ..... 38.75.41.05
- POMPIERS - ..... 38.75.41.05
- P.T.T. - RN 20 - ..... 38.75.41.00  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h le samedi de 8 h 30 à 12 h.
- IMPÔTS - Secteur de Fleury-les-Aubrais, 131 fg Bannier Orléans - Ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
- PERCEPTION - Secteur d'Orléans Banlieue : 2, rue des Chats Ferrés, Orléans  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - ..... 38.53.27.24
- MÉDECIN - Cabinet médical, 50 route de Paris, Chevilly  
Tél. 38.80.10.09 (24 heures/24)

- INFIRMIÈRE - 62, route de Paris, Chevilly ..... 38.80.11.04
- TAXI - 21, route Nationale 20, Cercottes ..... 38.75.40.27
- ECOLE PRIMAIRE - ..... 38.75.40.58
- E.D.F. - 14, place Albert-1er, Orléans ..... 38.41.55.55
- CULTE CATHOLIQUE - Presbytère de Gidy ..... 38.75.35.80  
Autres cultes : Orléans.
- CENTRE MÉDICO-SOCIAL - Artenay ..... 38.80.05.59  
Prêt gratuit du matériel (fauteuil roulant, béquilles...)
- SERVICE SOCIAL - Mme BOUCHET, assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales d'ORLÉANS assure sa permanence sociale à la MAIRIE, tous les premiers mardis de chaque mois : de 9 h 30 à 11 h 30.  
Vous pouvez également la joindre à la C.A.F. du Loiret, Place Saint-Charles à ORLÉANS - tél. 38.66.50.11, poste 1141 (sauf le vendredi).
- L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE - Offre divers services (aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc...). Mme PFEIFER ..... 38.75.32.87 Gidy
- BIBLIOTHEQUE - Un dépôt de livres (romans, documentaires...) se trouve à la mairie. Il est accessible à tous adultes et enfants. Le prêt de livres est gratuit.

## "Ça s'est passé à Cercottes en 87"

- ◆ le 13 juillet - FEU D'ARTIFICE. A 21 h, Retraite aux Flambeaux (départ du bâtiment communal en direction du lotissement de la Chaise vers la Gibelotterie) animée par la musique de Saint-Vincent - Saint-Marc d'Orléans. A 23 h, FEU D'ARTIFICE suivi du bal.
- ◆ le 14 juillet - FÊTE NATIONALE. Après un vin d'honneur servi par la Municipalité à la population, petits et grands se sont affrontés dans les différents jeux (course en sac, course à la piscine, tir à la corde, jeu du baquet, grosse tête, chamboule-tout, etc...).
- ◆ le 18 octobre - REPAS DU CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE. Comme chaque année, le Club du 3<sup>e</sup> Age a organisé son traditionnel repas à la salle polyvalente.



- ◆ le 4 octobre - VOYAGE DU COMITÉ DES FÊTES. Une cinquantaine de personnes ont pris la direction de l'Yonne pour passer une journée à bord d'un bateau, sur le canal de Bourgogne.

## ★ ☆ ★ Calendrier des Fêtes ★ ☆ ★

- 9 janvier Galette inter-sociétés
- 24 janvier Repas offert par la commune aux Anciens
- 6 février Soirée Choucroute organisée par le Comité des Fêtes
- 21 février Après-midi Loto organisé par le Comité des Fêtes
- 5 mars Concours de Belote organisé par le Club des Anciens
- 18 mars Cinéma
- 16 avril Concours de Belote organisé par le Comité des Fêtes
- 1<sup>er</sup> mai Marche du Muguet organisée par le Comité des Fêtes
- 8 mai Fête de la Victoire
- 29 mai Méchoui des Pompiers
- 12 juin Concours de Pêche organisé par le Comité des Fêtes
- 18 juin Feux de la Saint-Jean
- 19 juin Fête patronale et exposition-vente du Club des Anciens
- 26 juin Journée tennis
- 13 juillet Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal
- 14 juillet Fête Nationale
- 11 septembre Journée Tennis
- 16 octobre Repas du Club du 3<sup>e</sup> Age
- 11 novembre Fête de l'Armistice
- 19 novembre Soirée Cercottes détente
- 27 novembre Loto organisé par le Comité des Fêtes
- 4 décembre Repas de la Sainte-Barbe des Pompiers

## Villages fleuris

Comme chaque année, plusieurs concitoyens ont eu à cœur de fleurir leur maison. Qu'ils en soient remerciés.

Le Jury départemental est passé à CERCOTTES le 16 juillet à 8 h 15.

- M. CAILLARD Georges - Rue des Sorbiers
- M. PENAGER Raphaël - Route Nationale
- M. ROUSSEAU Henri - Rue des Sorbiers
- M. COURSIMON Clodomir - Route Nationale
- M. LEVEAU - Rue des Sorbiers

s'étaient inscrits cette année.

## Etat-Civil

### AVIS DE NAISSANCES

- DIAKITE Alfa 4 mai à Orléans
- SAVOURE-LEJEUNE Aline, Huguette, Jacqueline 5 mai à Orléans
- ROUSSELLE Yves, Pierre, James le 14 mai à Orléans
- BASTIEN Cédric, Alain, André 20 juin à Orléans
- CARO Alexis, Henry, Robert 2 juillet à Orléans
- PLANES Noémie 6 juillet à Orléans
- NEVEU Jérémy, Morgan, Anthony 16 juillet à Orléans
- LE GALL Claire, Pascale 23 juillet à Orléans
- LAFORÉ Pauline, Agathe 2 septembre à St-Jean-de-Braye
- LE SAINT Pierre 15 septembre à Blois
- METAYER Jennifer, Sandrine, Christiane 19 septembre à Orléans

### AVIS DE DÉCÈS

- PERDEREAU Louis, Marie, Roger 5 mars à l'Épinette
- DAHURON Norbert, Jean 29 mars, 69 route Nationale
- ROSIER Veuve MONNERIE Madeleine 9 avril à Orléans
- GARCIA José 1<sup>er</sup> mai à Orléans
- STEFANUS Veuve LAPAN Eudoxia 18 mai, 25 route Nationale
- GREARD Veuve LEGROS Thérèse, Céline 19 juillet, 201, rue du Chêne Brûlé
- LEFIEVRE Léa, Rosine 5 juillet
- PICAULT Veuve ARNAUD 13 septembre, 26 route Nationale
- JACQUEMONT Bernard 20 novembre à Cercottes
- ARILIA Modesto 1<sup>er</sup> décembre à Orléans

### MARIAGES

Aucun mariage en 1987.

## Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en Mairie toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre, où les personnes intéressées doivent se présenter à cet effet munies de toutes pièces justificatives utiles.

Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté ne peut se présenter elle-même à la Mairie, peut adresser sa demande par correspondance sous pli recommandé, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

### CONDITIONS A REMPLIR POUR ÊTRE ÉLECTEUR

- être de nationalité française
- être majeur (avoir 18 ans avant le dernier jour de février)
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale

### EN OUTRE, POUR ÊTRE INSCRIT DANS SA COMMUNE

il faut soit :

- y posséder son domicile tel qu'il est déterminé par le Code Civil
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février
- y être inscrit pour la 5<sup>e</sup> fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune.
- y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

**Nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales** sous peine d'emprisonnement de 1 mois à 1 an et d'une amende de 360 à 3.600 francs).

### PIÈCES A FOURNIR A L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION :

- livret de famille
- carte d'identité
- passeport
- décret de naturalisation, etc...

**AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE.**

## La gare

### HORAIRES -

Départ Cercottes		Arrivée Orléans	
Samedi et dimanche	7 h 10	Samedi et dimanche	7 h 21
Tous les jours	7 h 28	Tous les jours	7 h 39
(sauf sam. et dim.)	8 h 22	(sauf sam. et dim.)	8 h 34
	13 h 47		13 h 59

Départ Orléans		Arrivée Cercottes	
Dimanche et fêtes	6 h 25	Dimanche et fêtes	6 h 37
Jours de semaine	7 h 40	Jours de semaine	7 h 52
	11 h 23		11 h 34
	18 h 03		18 h 16
	19 h 43		19 h 55

La gare de Cercottes étant fermée au service commercial, la vente des billets est assurée dans les trains.

## Tarifs de location, Salle Polyvalente

Cette année, il y a eu une cinquantaine de locations.

### Personnes ou sociétés hors commune :

de 10 h à 6 h	740 F, salle seule - 875 F, salle + cuisine
de 14 h à 6 h	680 F, salle seule - 815 F, salle + cuisine
	cuisine : 135 francs

### Particuliers habitant Cercottes :

de 10 h à 6 h	320 F, salle seule - 455 F, salle + cuisine
de 14 h à 6 h	210 F, salle seule - 340 F, salle = cuisine
auxquels s'ajoutent	95 F de chauffage du 15.11 au 15.03.1988
de 10 h à 6 h	415 F, salle = chauffage sans cuisine
de 14 h à 6 h	305 F, salle sans chauffage sans cuisine

### Société de Cercottes : GRATUITÉ

En cas de réservation de la salle et de non utilisation, un dédit de 300 francs sera demandé.

Le chèque de caution est porté à 1.000 francs et sera restitué s'il n'y a aucune dégradation du matériel et des locaux. Par contre, les dégâts seront facturés à la valeur des objets au moment des dégâts.

Un prêt de tables et de chaises est réservé aux habitants de la Commune.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie - tél. 38.75.41.06, ou chez M. GALOPIN Robert - tél. 38.75.41.67.

## Association Sportive Municipale

Président et Vice-Président : MM. CATEL et FANON  
Trésorier et Trés.-Adj. : Mmes VILLENEUVE et GUILLEMIN  
Secrétaire et Secr.-Adj. : M. CONNIN et Mlle GRASSIN

Au cours de la saison 1986-1987, la section tennis comptait, 61 adhérents, dont 1 joueur classé. Pour la saison 87-88, il y a 2 joueurs classés. Le bureau ne peut que se réjouir de cette progression, et espère bien voir le nombre de joueurs classés augmenter rapidement.

Nos joueurs ont été invités à participer à divers tournois. Par ailleurs, nous avons engagé en championnat UFOLEP, trois équipes masculines, et deux équipes féminines et 2 équipes juniors. Nos joueurs ont toujours participé à ces rencontres en faisant preuve d'un bon esprit sportif et les résultats d'ensemble ont permis à M. CONNIN, responsable de la compétition UFOLEP, au sein du Club, de remettre 6 fanions aux capitaines des équipes premières Hommes, Dames et Jeunes. Toute personne désirant renforcer nos équipes, sera la bienvenue.

Une initiation tennis a été assurée par des joueurs bénévoles, aux mois de mai et juin, que toutes ces personnes soient ici sincèrement remerciées. Nous envisageons de poursuivre cette initiation en 1988 et si possible, pendant un temps plus long, en particulier, au niveau des jeunes. L'avenir du Club en dépend. Un appel est donc lancé auprès des volontaires (il n'est pas nécessaire d'être champion).



A signaler aux nouveaux adhérents et aux retardataires que les cartes pour la saison 87-88 seront délivrées par M. FANON :  
- Carte jeunes : 90 francs - Carte adultes : 180 francs y compris licence et assurance F.F.T.

Chaque membre du Club, peut jouer avec un ou des invité(s) (cf. règlement caution clef 50 F).

Il est demandé à chaque famille de remettre TROIS enveloppes timbrées, au moment de l'inscription.

Un grand merci à tous ceux qui accepteront de sacrifier un peu de temps libre, pour le Club.

BON TENNIS A TOUS

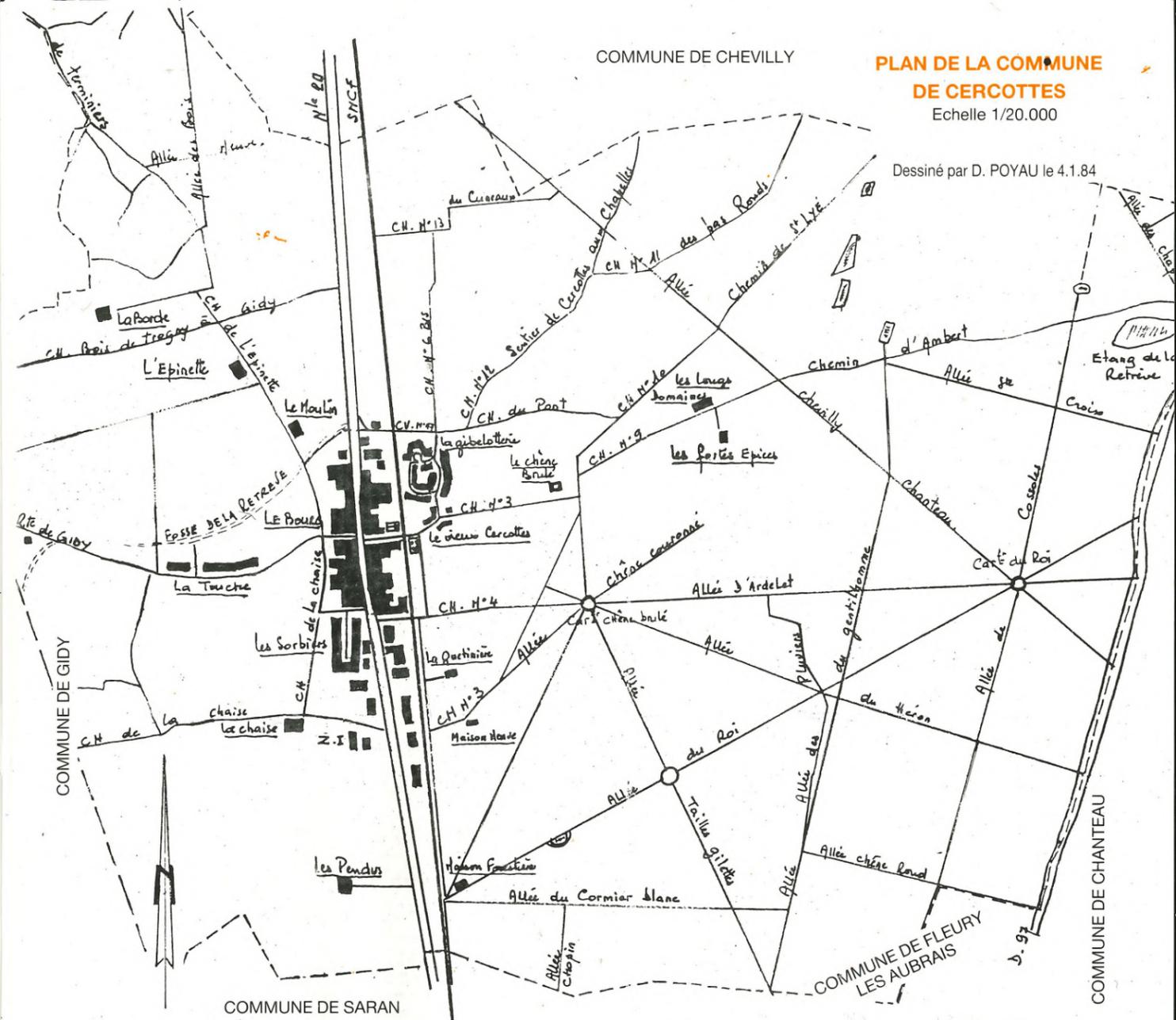
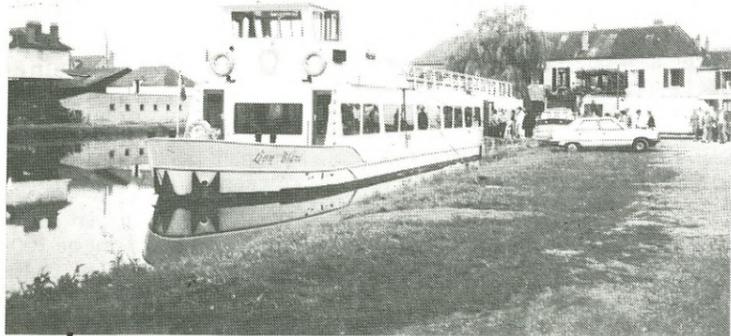
## Adresses utiles

- MAIRIE - RN 20 - ..... 38.75.41.06  
Ouverture du lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Bureau fermé le mercredi après-midi.  
Secrétariat : Madame REBEYROLLE, Secrétaire, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives (constitution de dossiers par exemple).
- GENDARMERIE - RN 20 - ..... 38.75.41.05
- POMPIERS - ..... 38.75.41.05
- P.T.T. - RN 20 - ..... 38.75.41.00  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h le samedi de 8 h 30 à 12 h.
- IMPÔTS - Secteur de Fleury-les-Aubrais, 131 fg Bannier Orléans - Ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
- PERCEPTION - Secteur d'Orléans Banlieue :  
2, rue des Chats Ferrés, Orléans  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - ..... 38.53.27.24
- MÉDECIN - Cabinet médical, 50 route de Paris, Chevilly  
Tél. 38.80.10.09 (24 heures/24)

- INFIRMIÈRE - 62, route de Paris, Chevilly ..... 38.80.11.04
- TAXI - 21, route Nationale 20, Cercottes ..... 38.75.40.27
- ECOLE PRIMAIRE - ..... 38.75.40.58
- E.D.F. - 14, place Albert-1er, Orléans ..... 38.41.55.55
- CULTE CATHOLIQUE - Presbytère de Gidy ..... 38.75.35.80  
Autres cultes : Orléans.
- CENTRE MÉDICO-SOCIAL - Artenay ..... 38.80.05.59  
Prêt gratuit du matériel (fauteuil roulant, béquilles...)
- SERVICE SOCIAL - Mme BOUCHET, assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales d'ORLÉANS assure sa permanence sociale à la MAIRIE, tous les premiers mardis de chaque mois : de 9 h 30 à 11 h 30.  
Vous pouvez également la joindre à la C.A.F. du Loiret, Place Saint-Charles à ORLÉANS - tél. 38.66.50.11, poste 1141 (sauf le vendredi).
- L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE - Offre divers services (aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc...). Mme PFEIFER ..... 38.75.32.87 Gidy
- BIBLIOBUS - Un dépôt de livres (romans, documentaires...) se trouve à la mairie. Il est accessible à tous adultes et enfants. Le prêt de livres est gratuit.

## "Ça s'est passé à Cercottes en 87"

- ◆ le 13 juillet - FEU D'ARTIFICE. A 21 h, Retraite aux Flambeaux (départ du bâtiment communal en direction du lotissement de la Chaise vers la Gibelotterie) animée par la musique de Saint-Vincent - Saint-Marc d'Orléans. A 23 h, FEU D'ARTIFICE suivi du bal.
- ◆ le 14 juillet - FÊTE NATIONALE. Après un vin d'honneur servi par la Municipalité à la population, petits et grands se sont affrontés dans les différents jeux (course en sac, course à la piscine, tir à la corde, jeu du baquet, grosse tête, chamboule-tout, etc...).
- ◆ le 18 octobre - REPAS DU CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE. Comme chaque année, le Club du 3<sup>e</sup> Age a organisé son traditionnel repas à la salle polyvalente.
- ◆ le 4 octobre - VOYAGE DU COMITÉ DES FÊTES. Une cinquantaine de personnes ont pris la direction de l'Yonne pour passer une journée à bord d'un bateau, sur le canal de Bourgogne.



## "Ça s'est passé à Cercottes en 87"



Célébration du 11 novembre 1987.

- ◆ le 11 novembre - FÊTE DE L'ARMISTICE. C'est avec la musique de GIDY que nous avons rendu hommage aux Anciens Combattants, suivi d'un vin d'honneur.



- ◆ le 22 novembre - SOIRÉE DANSANTE organisée par "Cercottes-Détente" (Gym). Après la réussite de l'an dernier, de nombreuses personnes étaient présentes autour d'une bonne table et finissaient la soirée sur un air de musique.

- 21 novembre 1987 - "Coc au vin" de la section Gymnastique.
- ◆ le 6 décembre - REPAS DE LA SAINTE-BARBE. L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a fêté, comme à l'habitude, la Sainte-Barbe.